

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 081-200066124-20250623-118_2025BIS-DE



© Gérard Négrié

Schéma de Cohérence Territoriale ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

ARMATURE TERRITORIALE
ET TERRITOIRES VECUS

Eléments de repère

- Périmètre de la Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet et limites communales
- Rivières et cours d'eau principaux
- Réseau ferré
- Polarités voisines

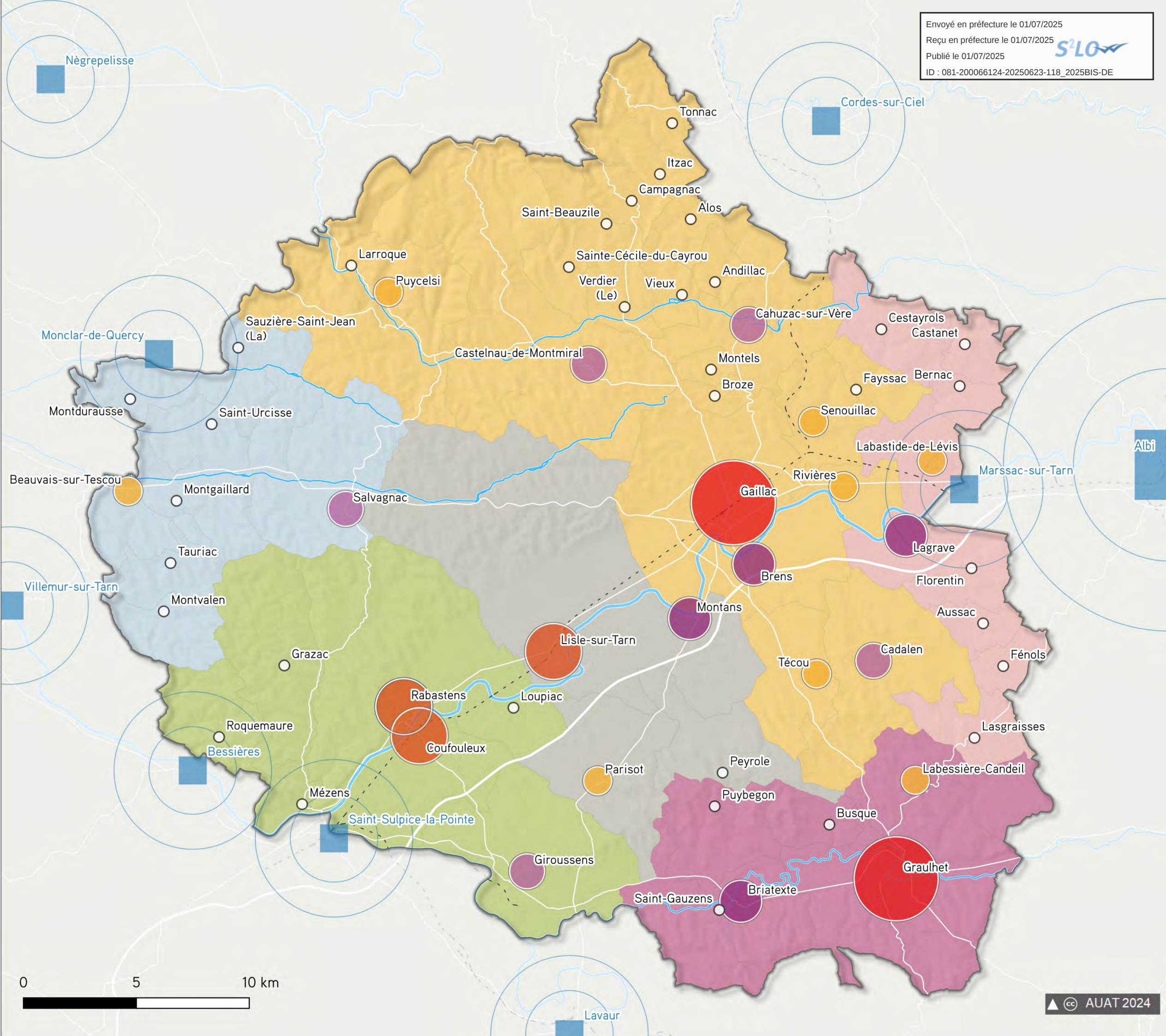
Armature territoriale
et territoire vécus

Armature territoriale

- Polarité principale à l'échelle de la Communauté d'Agglomération
- Polarité principale de territoire vécu
- Polarité intermédiaire
- Bourg rural structurant
- Commune rurale relais
- Commune rurale

Territoires vécus

- Albigeois
- Gaillacois
- Graulhetois
- Lislois
- Rabastinois
- Salvagnacois et Montalbanais



LES ESPACES AGRICOLES

Légende

Elements de repère

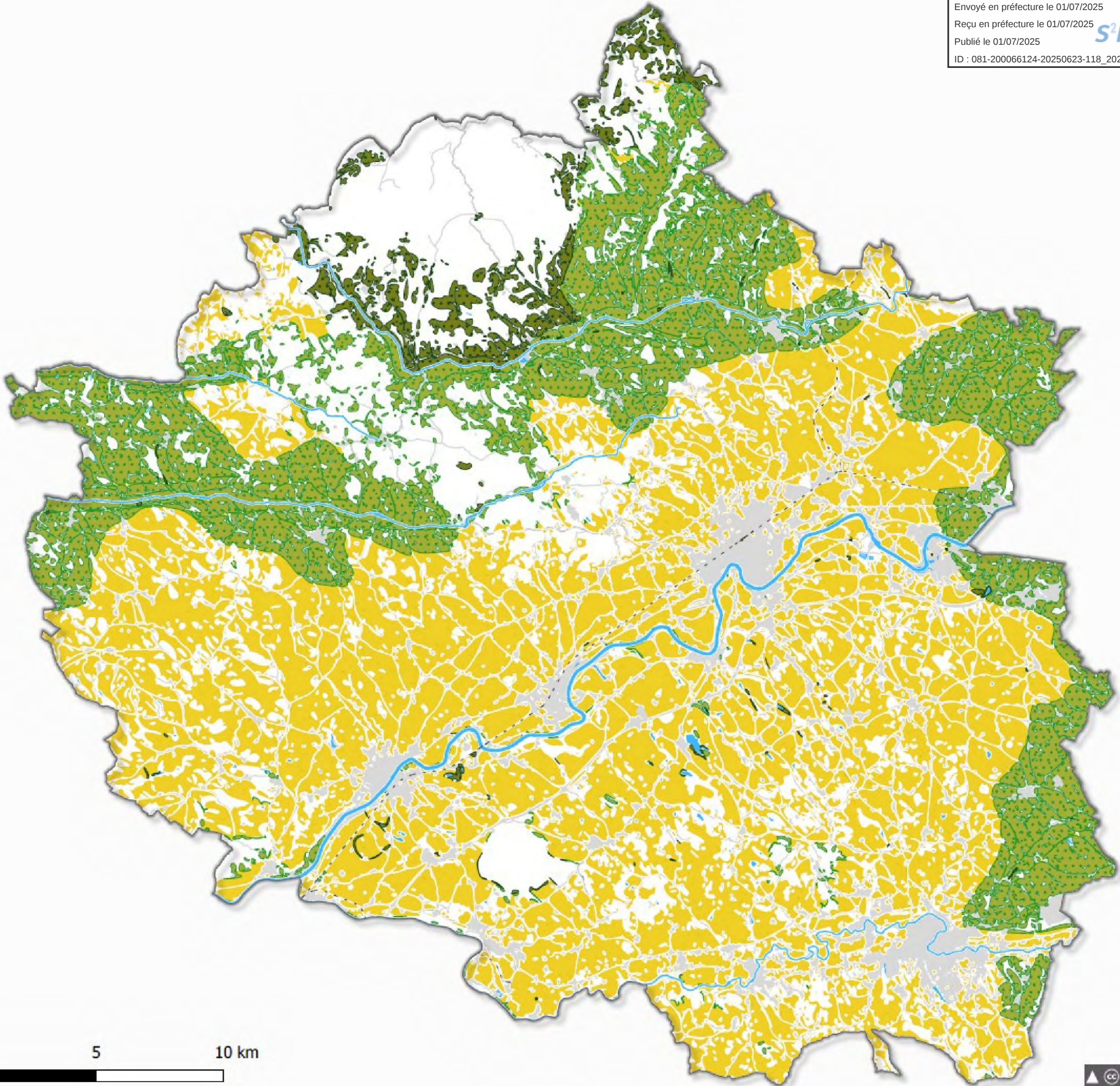
-  Périmètre de la Communauté d'Agglomération de Gaillac Graulhet
-  Espaces urbanisés en 2022
-  Rivières et cours d'eau principaux
-  Réseau ferré

Espaces agricoles

-  Espaces nécessaires au maintien de l'activité et des paysages agricoles
-  Espaces agricoles concernés par des enjeux de biodiversité faibles à moyens

(se référer à la cartographie de la trame verte et bleue)
-  Espaces agricoles concernés par des enjeux de biodiversité forts à très forts

(se référer à la cartographie de la trame verte et bleue)



LES ESPACES NATURELS &
FORESTIERS A PROTEGER

Légende

Eléments de repère

 Périmètre de la Communauté
d'Agglomération de Gaillac-Graulhet

 Espaces urbanisés en 2022

 Réseau ferré

Espaces naturels et forestiers
à protéger

 Espaces naturels et forestiers

 Surfaces en eau

 Espaces naturels et forestiers
à protéger concernés par des
enjeux de biodiversité forts à
très forts

(se référer à la cartographie
de la trame verte et bleue)

 Espaces naturels et forestiers
à protéger concernés par des
enjeux de biodiversité faibles à
moyen

(se référer à la cartographie
de la trame verte et bleue)

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 081-200066124-20250623-118_2025BIS-DE



LOCALISATION DES ESPACES
URBAINS A PROTEGER

Légende

Eléments de repère

Périmètre de la Communauté
d'Agglomération de Gaillac-Graulhet
et limites communales

Espaces urbanisés

Rivières et cours d'eau principaux

Réseau ferré

Servitudes patrimoniales (à titre
informatif à la date d'approbation
du SCoT)

Périmètre des servitudes liées
aux Sites Patrimoniaux
Remarquables (AC4)

Périmètre des servitudes liées
aux Sites Inscrits et Classés (AC2)

Périmètre des servitudes liées
aux Monuments Historiques (AC1)

Espaces urbains
à protéger

Typologie d'espaces urbains à protéger

- Espace urbain concerné, en tout ou
partie, par des servitude de type
AC1 et/ou AC2 et/ou AC4
- Espace urbain composé
exclusivement, ou presque
exclusivement, de bâti
ancien (antérieur à 1945)

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 081-200066124-20250623-118_2025BIS-DE



LA TRAME BLEUE

Légende

Eléments de repère

□ Périmètre de la Communauté
d'Agglomération de Gaillac-Graulhet

Corridors

— Sous-trame des milieux humides
et aquatiques lineaires

■ Sous-trame des milieux humides
et aquatiques surfaciques

Réservoirs

▤ Sous-trame des milieux aquatiques
lineaires

■ Sous-trame des milieux aquatiques
surfaciques

■ Sous-trame des milieux humides
surfaciques

Eléments de fragmentation
Obstacles ponctuels

▲ Obstacles à l'écoulement

■ Espaces urbanisés en 2022

LA TRAME VERTE
Sous trame milieux boisés

Légende

Eléments de repère

 Périmètre de la Communauté
d'Agglomération de Gaillac-Graulhet

Corridors

 Principaux corridors écologiques

 Zones de perméabilité secondaire

 Principales zones de perméabilité
forestière

Réservoirs

 Réservoirs surfaciques

Eléments de fragmentation

Obstacles ponctuels

 Obstacles à l'écoulement

 Espaces urbanisés en 2022

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 081-200066124-20250623-118_2025BIS-DE



LA TRAME VERTE
Sous-trame des milieux bocagers

Légende

Eléments de repère

 Périmètre de la Communauté
d'Agglomération de Gaillac-Graulhet

Sous-trame bocagère

 Réservoir

 Corridor

Eléments de fragmentation

 Obstacles ponctuels

 Niveau majeur

 Niveau secondaire

 Espaces urbanisés en 2022

LA TRAME VERTE
Sous-trame des milieux thermophiles

Légende

Eléments de repère

 Périmètre de la Communauté
d'Agglomération de Gaillac-Graulhet

Sous-trame des milieux ouverts
à semi-ouverts thermophiles

 Corridors

 Réservoirs

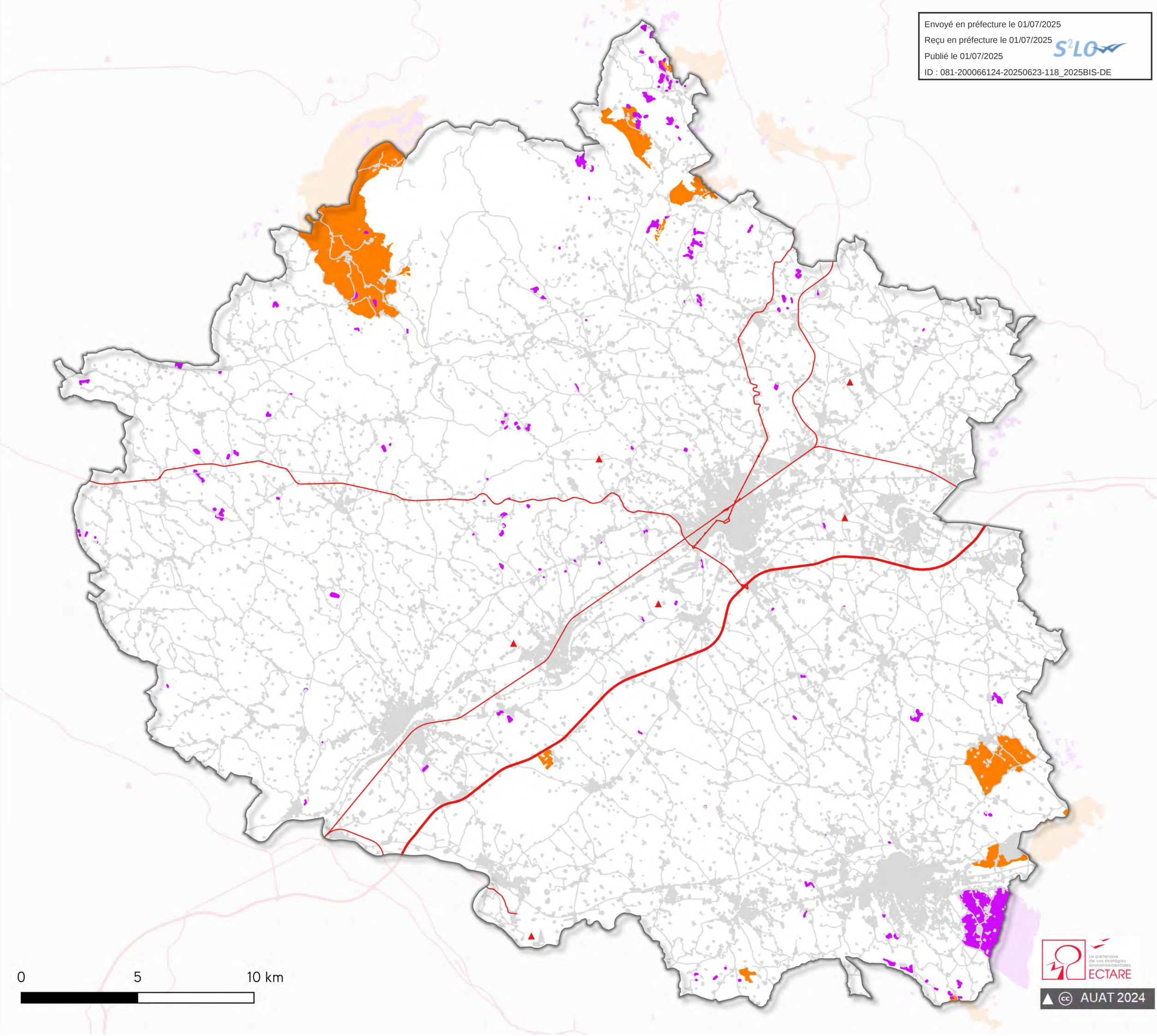
Eléments de fragmentation

 Obstacles ponctuels

 Niveau majeur

 Niveau secondaire

 Espaces urbanisés en 2022



LA TRAME VERTE ET BLEUE
Niveaux d'enjeux

Légende

Eléments de repère

□ Périmètre de la Communauté
d'Agglomération de Gaillac-Graulhet

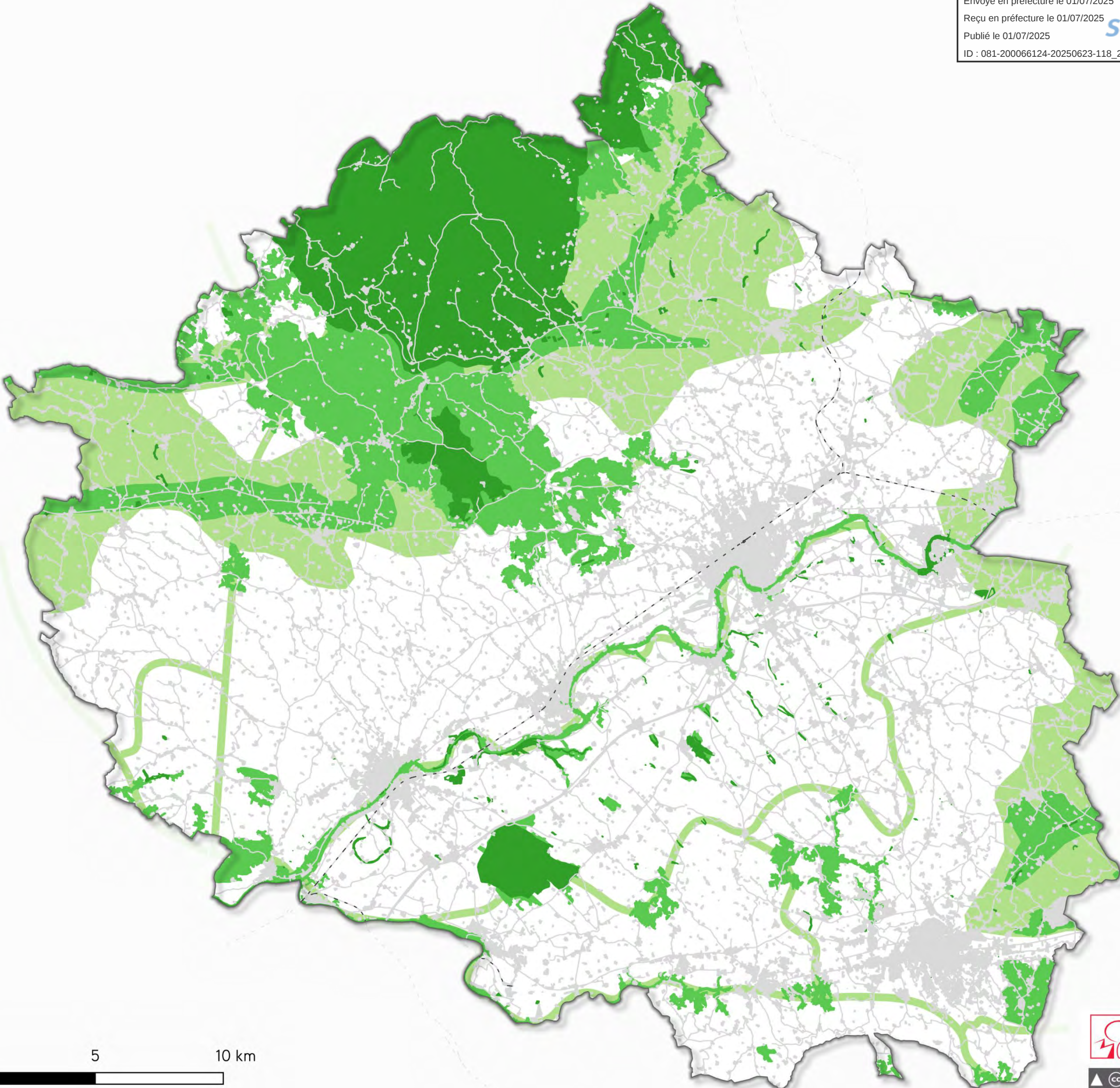
■ Espaces urbanisés en 2022

Niveau d'enjeu

■ Fort (Natura 2000, Espaces Naturels
Sensibles - ENS, zones humides) ...
... à très fort (réserve biologique de
Montoulieu)

■ Moyen (ZNIEFF, réservoirs
secondaires de la trame verte
(milieux boisés e bocagers)

■ Faible : corridors écologiques



VUES REMARQUABLES

Eléments de repère

- Périmètre de la Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet et limites communales
- Rivières et cours d'eau principaux
- - - Réseau ferré

Vues remarquables à protéger et valoriser

 Vue remarquable

